

gentilhomme et sa bouche assez mal garnie s'ouvrir d'émusement.

Le duc de Richelieu sortit. Quelques instants après, maître Louis entra dans le cabinet du roi et s'inclina respectueusement devant Louis XVI.

Il était vêtu avec une simplicité singulière, sa figure était triste. Ses manières étaient, devant le roi, celles d'un gentilhomme habitué à l'étiquette des cours et familier du château.

— Duc de Rieux, dit Louis XVI, on ne vous voit plus à Versailles.

— Cela est vrai, sire, mais les gentilhommes ne manquent pas à la cour de France.

— Les de Rieux, manquent-ils, ne sont pas, car ils ne peuvent être remplacés, répondit le roi avec un sourire gracieux.

Les joues de maître Louis se colorèrent d'une rougeur subite.

Le roi, qui s'était levé en entendant entrer maître Louis, s'assit et, avec une familiarité charmante, il fit signe à maître Louis de prendre un tabouret.

— Asseyez-vous, duc de Rieux, et contez-nous ce qui vous amène.

S'asseoir, devant le roi, était un honneur envié, rare, accordé à fort peu.

Maître Louis s'assit.

— Parlez, fit le roi, j'écoute.

— C'est une longue et triste histoire, fit le jeune duc.

— Racontez-la pourtant, et sans rien passer.

Maître Louis raconta la vie qu'il avait menée depuis dix ans.

Ce que le duc de Richelieu avait rapporté aux roi, comme un soupçon, était la vérité.

— Et vous, vous êtes fuit charpentier, demanda Louis XVI, en dissimulant l'émotion qui le dominait, quand le récit de maître Louis fut terminé.

— Oui, sire, — et présentant ses mains gantées, si ces mains étaient vôtres, votre Majesté verrait qu'elles sont dures.

— Vous vous êtes imposé un rude chatiment.

— C'est vrai, sire, mais je ne me croyais plus le droit de porter l'épée d'un gentilhomme, et je ne voulais point

qu'un de Rieux restât inutile à son roi et à son pays.

Le roi parut réfléchir quelques instants, puis, relevant la tête : — Vous m'avez demandé une audience, monsieur de Rieux ; je vous l'ai accordée, qu'avez-vous à me dire ?

— J'avais une justice à demander à votre Majesté.

— Ah ! une grâce, fit le roi d'un air ennuyé.

— Que votre Majesté me la donne ! Je ne viens pas implorer d'Elle une faveur.

— Parlez, monsieur, répondit le roi frappé de la franchise pleine de douceur de cette parole.

Maître Louis raconta avec une clarté merveilleuse les faits qui avaient amené l'emprisonnement de l'Éveillé, du Marseillais et de l'Américain.

Le roi écoutait religieusement.

Tout-à-coup il interrompit le récit.

— Monsieur de Rieux, dit-il.

— Sire, répondit maître Louis.

— Vous êtes Compagnon ?

— Que votre Majesté me permette de ne pas lui répondre sur les questions qu'Elle m'adresserait à ce sujet.

— Pourquoi cela ?

— Parce que j'ai promis le secret.

— Un secret absolu ?

— Absolu.

— Même pour le roi ?

— Même pour le roi.

— Je connais le Compagnonnage, reprit Louis XVI. J'en ai entendu dire beaucoup de mal et beaucoup de bien. Pouvez-vous me dire ce qui en est ?

— Sire, je ne puis pas parler à votre Majesté du bien, sans lui dénoncer le mal, et je ne veux pas suivre ce dernier parti.

— Louis XVI parut vivement contrarié de la résistance qu'il rencontrait.

— Mais, monsieur, si le roi commande, on doit obéir.

— Oui, sire, à moins que le roi ne commande quelque chose de mal, auquel cas on a raison de lui résister.

— Quel monsieur de Rieux, fit le roi, et il désigna du doigt la porte par laquelle était entré maître Louis.

— Celui-ci s'inclina.

— Le roi fut à coup se ravissant.

— Monsieur de Rieux, vous n'avez